

REGLEMENT DU GREEN TRIATHLON DISTANCE L DU HAUT-LANGUEDOC 15 JUILLET 2023 AU DEPART DU LAC DE LA RAVIEGE (SALVETAT-SUR-AGOÛT)

Epreuves et catégories

A La Salvetat sur Agout (34), base de loisirs des Boulduires au Lac de La Raviège :

➤ Le 15 juillet 2023 à 8h30, un triathlon distance L :

Chaque triathlète effectue entièrement 3000 m de natation, 78 km de vélo et 19 km de course à pied.

L'épreuve en totalité est accessible à toute personne née en 2005 et avant, c'est-à-dire à partir de la catégorie junior.

Le triathlon distance L est aussi accessible en relais de 2 ou 3, chaque sportif effectue sa discipline avant de passer le relais à l'autre. Pour chaque discipline, l'épreuve est accessible à toute personne née en 2005 et avant, c'est-à-dire à partir de la catégorie junior.

Les départs seront donnés comme suit :

8h30 – départ femmes Championnat de France distance L (licenciées FFTRI)

8h35 - départ hommes Championnat de France distance L (licenciés FFTRI)

8h40 - départ hommes et femmes catégorie Open et relais type B

1. La fin des épreuves sera à 16 heures 30 :

Des temps limites sont mis en place pour respecter tant l'intégrité physique des participants les autorisations accordées par les pouvoirs publics. Au-delà de cet horaire les compétiteurs encore en course seront considérés hors course, et donc ne seront plus sous la responsabilité de l'organisation.

- Barrière horaire épreuve de natation : 10 heures 15
- Barrière horaire épreuve de cyclisme : 14 heures

2. Inscriptions :

Tout compétiteur doit s'inscrire via le site internet mis en place et payer le montant qui correspond à sa situation disponible sur le site <https://www.fitdays.fr/inscription-tarifs-des-triathlons-xs-s-m-et-l.html>

Tous les participants, licenciés ou non au sein de la Fédération Française de Triathlon, doivent présenter une pièce d'identité au moment de retirer leur dossard.

Tous les non licenciés FFTRI compétition s'acquittent du montant du pass-compétition et doivent présenter un certificat médical datant de moins de un an à la date de l'inscription, mentionnant une absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition. Ils payent le supplément inscrit sur le bulletin d'inscription (tarif qui correspond au pass-compétition, assurance pour le jour de l'épreuve).

En cas de non-participation pour une raison médicale attestée par la production d'un certificat, l'organisation conservera 25% du prix d'inscription pour frais de gestion de dossier.

3. Déroulement des épreuves :

- Cette épreuve est organisée dans le respect strict de la Réglementation Sportive de la Fédération Française de Triathlon disponible sur www.fftri.com.
- L'épreuve de natation se déroule au départ de la plage, dans le lac. Le port du bonnet de bain, fourni par l'organisateur, est obligatoire pour tous les concurrents.
- Lors de la transition natation-vélo, les participants bénéficient d'un emplacement qui leur est réservé dans l'aire de transition, pour déposer vélo, vêtements et accessoires de natation. Cette zone, réservée aux concurrents, est fermée au public, et surveillée par l'organisateur. Elle sera accessible entre 2h00 et une ½ heure avant le départ.
- Lors de la transition vélo-course à pied, les participants bénéficient d'un emplacement qui leur est réservé dans l'aire de transition pour déposer chaussures et accessoires de course à pied. Cette zone, réservée aux concurrents, est fermée au public, et surveillée par l'organisateur.
- Le dossard fourni par l'organisateur doit être obligatoirement porté pendant toute la course. Il devra être fixé sur une ceinture porte-dossard conforme à la réglementation FFTRI (3 points d'attache). Il sera positionné dans le dos pour la partie cycliste et sur le devant pour la partie course à pied.
 - La plaque vélo fournie par l'organisateur doit être obligatoirement apposée sur le cadre du vélo et ce, jusqu'au retrait du vélo de l'aire de transition après la course.
- Le parcours vélo du triathlon distance L est réalisé sur un itinéraire bénéficiant du régime de priorité de passage. L'application de ce régime dérogatoire est assurée par des signaleurs facilitant la progression des coureurs à chaque carrefour dans lequel l'axe emprunté par l'épreuve ne présente pas de caractère prioritaire. Sauf indication contraire desdits signaleurs, le respect strict du code de la route s'impose donc à tous les participants.

4. Sportivité et respect :

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les arbitres et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité. Les concurrents doivent toujours se conformer aux directives des officiels (bénévoles et arbitres).

5. Assurance, Sécurité et Responsabilité :

Les participants sont couverts par leur licence FFTRI (annuelle ou « pass-compétition », acquis lors de leur inscription).

Des secouristes sont présents pendant toute l'épreuve pour assurer les premiers secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance due à un mauvais état de santé, au non-respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel. En cas d'annulation de l'épreuve en raison de "forces majeures", 15 jours avant l'épreuve, les droits d'inscription seront remboursés intégralement. Après cette date, 50% du montant des droits resteront acquis à l'organisation.

6. Droits d'image :

De par leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs, ainsi que leurs ayant-droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître. Ces images, prises à l'occasion de leur participation au triathlon, sont sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée.

Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant leur nom, prénom et adresse.

7. Classement :

Le classement est effectué par rapport au temps individuel, par sexe et par catégorie.

La meilleure équipe club sera déterminée par addition des 2 meilleurs temps masculins et du meilleur temps féminin d'un même club ou d'une même équipe.

Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du Championnat de France seront récompensées par des primes attribuées par la FFTRI, soit :

1e - 2 100 euros chacun

2e - 1 400 euros chacun

3e - 1 000 euros chacun

Les podiums par catégorie d'âge et sexe des Championnats de France distance L sont récompensés par la FFTRI.

L'organisation récompensera la vague open (3 premiers hommes et 3 premières femmes) et les 3 premiers relais par des lots.

8. Développement durable :

Les participants à cette épreuve du FitDays s'engagent à adopter en toutes circonstances une attitude écoresponsable.

A ce titre, tout jet de déchet ou abandon d'objet est formellement proscrit sur l'ensemble des épreuves.

Les concurrents sont également incités à limiter et à mutualiser leurs déplacements.

La participation d'un athlète à l'édition 2023 au triathlon distance L du Haut-Languedoc impose l'acceptation pleine et entière du présent règlement.